

24 nov 2020 -15:32

Appartient à Conseil des ministres du 24 novembre 2020

Plan Boost 2021 : investissements ferroviaires supplémentaires

Sur proposition du ministre de la Mobilité Georges Gilkinet, le Conseil des ministres a approuvé les investissements ferroviaires supplémentaires dans la cadre du plan de relance national.

Le gouvernement s'est engagé à réaliser de nouveaux investissements pour permettre à la SNCB et à Infrabel de procéder aux investissements nécessaires à un transfert modal durable. Le Plan Boost prévoit des investissements supplémentaires en 2021 à hauteur de 75 millions d'euros pour Infrabel et 25 millions d'euros pour la SNCB, afin de leur permettre de renforcer la fiabilité et la sécurité du système ferroviaire, d'en augmenter l'accessibilité et d'en améliorer la ponctualité. Les premiers résultats concrets du Plan Boost seront au bénéfice des voyageurs ferroviaires et des entreprises utilisatrices du rail. Les projets proposés concernent soit le transport de voyageurs soit le transport de marchandises, soit les deux trafics à la fois.

Le Conseil des ministres charge le ministre de la Mobilité de préparer un arrêté royal valant règles provisoires pour les contrats de gestion. Celui-ci servira de base légale pour l'octroi aux entreprises publiques des investissements supplémentaires repris dans ce Plan Boost 2021.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://gilkinet.belgium.be>
info@gilkinet.fed.be

Benoit Ramacker
Porte-parole (FR)
+32 475 94 06 55
benoit.ramacker@gilkinet.fed.be

Litte Frooninckx
Porte-parole (NL)
+32 499 59 17 74
litte.frooninckx@gilkinet.fed.be